

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/BH N° 2026 - 394

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

Article 1^{er} : Sont admis à concourir au concours externe des Ingénieurs d'Etudes n°11 BAP E « Administrateur-trice des systèmes d'information », les candidats dont les noms suivent :

ARAFAT
BEYEME ENGO
BOURBIA
CAMARA
DABLI
DIEDHIOU
ESSERHIR
FOURNIER DE LEMPDES
LEVIER
MANIGOUE
MOUGAMADOU

Amadou
Christian
Souheila
Harouna
Josias
Alioune Badara
Ilham
Justin
Thomas
Abel Sielinou
Tawfiqaly

MOULAY
NGUESSIEU
OSEI ASSIBEY
OUCHCHEN
RANDRIAMISAINA
ROUHAUD
SADEUH
SOKHONA
SYLLA
ZOUBIR

Sofiane
Pierre Junior Hermann
Dylan
Lhacen
Fanomezana
Martin
Donald
Salaha
Lassana
Mohamed

Article 2nd : Sont admis à concourir sous-réserve au concours externe des Ingénieurs d'Etudes n°11 BAP E « Administrateur-trice des systèmes d'information », les candidats dont les noms suivent :

AMAIMIA

Ghassen

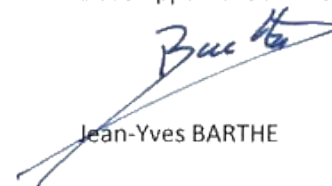
MATUNDU

Warren

Fait à Paris, le 09/09/2026

Pour le Directeur du Département des
Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines


Jean-Yves BARTHE